



A CPI	Nr 1682		existante	
Rapport d'inspection - Install	destrique domestique	e BT / TBT	CAIStaile	
+ d'inspection - Install	ation electrique se		0 -1	
e rapport :	G contrôle périodique	A66	20	inin
le rapport : 3 cerne : A contrôle dans le cadre d'une ventre e d'habitation :  maison appartement : sonne sur place : resse de la visite :	Control	- 61	70 501	7-3-20
cerne controle dans appartement	aules the la vec	111		
e d'habitation . That GReen	to EAN de l'installation :	00	156/2	2
mandeur:	code EAN GOLDEN	and I		
sonne sur place	Références cli	ent :	THE REAL PROPERTY.	
esse ue la	1 - actions 2	is <b>4</b> 270		
te de visite : RGIE art. 271	276 bis et dois E-11	na salade di	A Land Control	10
te de visite : 271 X férentiel réglementaire : RGIE art. 271 X férentiel procédure SOCOTEC BELGIUM as férentiel procédure SOCOTEC BELGIUM as	BDI : CHEOR III	ment: 21	A	7
de l'installation visites		ement : //ombre de circi	uits terminau	x . /
Secribilon do	Nombre de tableaux :n			n.a. ou
ansion d'utilisation . ☐ 3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V	res:	En ordre	Pas en	dérog.
3N400 V 3x230V 2x230V 1N400V ontrôles par examen visuel, tests et mesu Descriptio	n		ordre	Team)
Description	of the same of the	in checomba	X	(TID)
, , , , a dinetallation		X	./	3000
Correspondances des schémas à l'installation	MARKAGE C. PROPERTY CO. BOTH CO.		X	
Correspondances des son Etat du matériel électrique installé Mesures de protection contre les contacts dir Mesures de protection contre les contacts inc	ects		e aroug stool	LEGIA
Mesures de protection de les contacts inc	directs et fonctionnement des	I like many	X	
Etat du matériel électrique installe  Mesures de protection contre les contacts directs  Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des  Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des  Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des  Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des  Mesures de protection contre les contacts directs et fonctionnement des  Mesures de protection contre les contacts directs et fonctionnement des  Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des  Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des  Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des  Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des  Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des  Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des  Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des  Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des  Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des  Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des fonctionnement des fonctionnements des fonctionnements des fonctionnements de la contact d		2000	V	The second second
dianosities a course				
Mesures de protection contre les		V	water confin	110
dispositifs à courant uniforme annu plombable a nouver Note : différentiel plombé non plombable a nouver Note : différentiel Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels  Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels  Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		Y	0.000	
Continuite des connecteur de protection jusqu'aux apparent		-	Lin -yash	1
continuité du controle		X	1 1 90 1 1 1 1 1	
Continuite du Contiduction  Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations  Les sections des circuits répondent à la terre :		~	FILE DES STEELS	TRUE CONTRACTOR
Matériel électrique mobile branche Les sections des circuits répondent à l'A.M Résistance d'isolement générale par rappo Résistance de dispersion de la prise de ter	et à la terre :3	1	and the same	O BELGIUM
Les sections d'isolement générale par rappo	$\Gamma$	ndividuel de l'ag	gent SOCOTE	C BELGIOII
Résistance de dispersion de la prise de tel	reprise dans le dossier équipement	Sagner ldes		
Identification des appareils de mesure				
Manquements / Notes :				
The state of the s	exe			
1/01 ANN	ex	******		
VOI.X				
Contract of the Contract of th				
***************************************				
				est à effectu
	du P.G.IF. Le pr	ochain contrôl	e périodique	est à effectu
Conclusion:	aux prescriptions du R.G.I.E. Le pr	ochain contrôl	e périodique	est à effectu
Conclusion: □ L'installation électrique est conforme	aux prescriptions du R.G.I.E. Le pr ntation en vigueur.	ochain contrôl	e périodique mplémentaire	est à effectu e est à re de l'acte d
Conclusion: □ L'installation électrique est conforme dans le délai preserit par la réglement	aux prescriptions du R.G.I.E. Le protection en vigueur.	ochain contrôl . Une visite co e de 18 mois a	e périodique mplémentairo près signatur	est à effectu e est à re de l'acte d
Conclusion: □ L'installation électrique est conforme dans le délai preserit par la réglement L'installation électrique n'est pas cor le même organisme apprésent la même	aux prescriptions du R.G.I.E. Le prontation en vigueur.  nforme aux prescriptions du R.G.I.E.  rès mise en conformité au terme	ochain contrôl	e périodique mplémentaire près signatur	est à effectu e est à re de l'acte d
L'installation électrique n'est pas coi exécuter par le même organisme ap	rès mise en conformité au terrie	ochain contrôl . Une visite co e de 18 mois a	e périodique mplémentaire près signatur mplémentaire	est à effectu e est à re de l'acte d
L'installation électrique n'est pas coi exécuter par le même organisme ap	rès mise en conformité au terrie	ochain contrôl . Une visite co de 18 mois a	e périodique mplémentaire près signatur mplémentaire mandeur pour r	est à effectu e est à re de l'acte d est à exécu
L'installation électrique n'est pas coi exécuter par le même organisme apvente.  Les résultats du contrôle ne permet par le même organisme en vue de la cont	rès mise en conformité au terrie	ochain contrôl . Une visite co e de 18 mois a In examen cor m et visa du den	e périodique mplémentaire près signatur mplémentaire	est à effectu e est à re de l'acte d est à exécu éception :
L'installation électrique n'est pas coi exécuter par le même organisme apvente.  Les résultats du contrôle ne permet par le même organisme en vue de par le même organisme en vue de l'inspecteur.	rès mise en conformité au terrie	ochain contrôl . Une visite co e de 18 mois a In examen cor m et visa du den	e périodique mplémentaire près signatur mplémentaire mandeur pour r	est à effectu e est à re de l'acte d est à exécu- éception :
L'installation électrique n'est pas coi exécuter par le même organisme ap	rès mise en conformité au terrie	ochain contrôl  Une visite co de 18 mois a In examen cor m et visa du den	e périodique mplémentaire près signatur mplémentaire mandeur pour r	est à effectu e est à re de l'acte d est à exécu réception :

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABE Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be



SOCOTEC BELGIUM ASBL	WASTALL ATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION
Rapport N: 1332	OLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION  op élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. de terre.   □Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.  rre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de
<ul><li>☐ Absence de reseau gone</li><li>☐ II y a plusieurs prises de te terre.</li></ul>	rre séparées. Réaliser l'intercombatement broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits
sulvants.	endroits suivants :
Certains départs sont dépo	purvus de repérage aux endroits suivants :
☐ La valeur d'isolement par	rapport à la terre est inférieure au minimum legal aux endroits suivants : Cofficient des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : Cofficient des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : Cofficient des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : Cofficient des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : Cofficient des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : Cofficient des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : Cofficient des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : Cofficient de calibres différents aux endroits de calibres de cali
Un départ est aimente pe	fférentiel général de 300 mA max.  fférentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas fférentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas fférentiel général de 300 mA max.  fférentiel général de 300 mA max.  fférentiel général de 300 mA max.
Absence d'interrupteur di suffisants dans la salle d	fférentiel à haute sensibilite (de tras) e bain (installation avant 1981). c cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. civation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière vants :
Certaines boiles de de de efficace aux endroits sui	vants :
☐ II ne peut être fait usage	e de sucres/raccords lustre pour les sons de sucres/raccords lustre pour les sons de sucres/raccords lustre pour les sons de s
La protection contre le endroits suivants :	ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux
Le calibre des fusibles endroits suivants :	ou disjoncteur(s) Host participa aux endroits suivants :
☐ Le type de câble d'alin	mentation n'est pas autorisé aux endroits suivants:
V Whoever	de the sure of the second
Sui Van	tle & G. I.E. & Sur de frise,
Con tour	whi dit de brancher des offarens.
de class	e I.